



ANALYSE FINANCIERE DE LA COMMUNE DE BELLEGARDE

Trésorerie de BEUCAIRE
en collaboration avec
le service CEPL-PFDL
de la Trésorerie générale du Gard

PRESENTATION DE LA COMMUNE

La Commune de Bellegarde compte 6109 habitants au recensement 2006.
Elle se situe dans la strate des collectivités entre 5000 et 9999 habitants.

Depuis 1999, la population a augmentée de 1180 habitants soit une progression de 23,9%.
La commune compte 550 ménages supplémentaires soit une augmentation de 30,4%.

Le taux de chômage s'élève à 13,1%.

La collectivité se compose d'un budget principal et de 4 budgets annexes.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
PRINCIPAUX CONSTATS	4
I] LA FORMATION DE L'AUTOFINANCEMENT	5
A) COMPOSANTES DES CHARGES ET DES PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT	5
1°) <i>Les charges diminuent de 6,4%</i>	5
2°) <i>Les produits progressent de 1,4 %</i>	6
B) LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT EN HAUSSE.....	7
II) L'INVESTISSEMENT	8
A) LE FINANCEMENT DISPONIBLE	8
B) LES DEPENSES D'EQUIPEMENT	10
C) LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	10
III] EQUILIBRE DU BILAN	11
A) LE FONDS DE ROULEMENT.....	11
B) LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	11
C) LA TRESORERIE	12
IV) MARGES DE MANOEUVRE	13
A) LA FISCALITE DIRECTE	13
<i>Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal</i>	13
B) ANALYSE DE L'ENDETTEMENT.....	14
C) LE COEFFICIENT D'AUTOFINANCEMENT COURANT.....	15
LEXIQUE	16
ANNEXES	18

INTRODUCTION

L'étude porte sur les trois derniers exercices 2005, 2006 et 2007 du budget principal.

La commune de Bellegarde adhère à la communauté de commune « Beaucaire- terre d'Argence ».

La communauté de commune est un groupement à fiscalité propre (TPU).

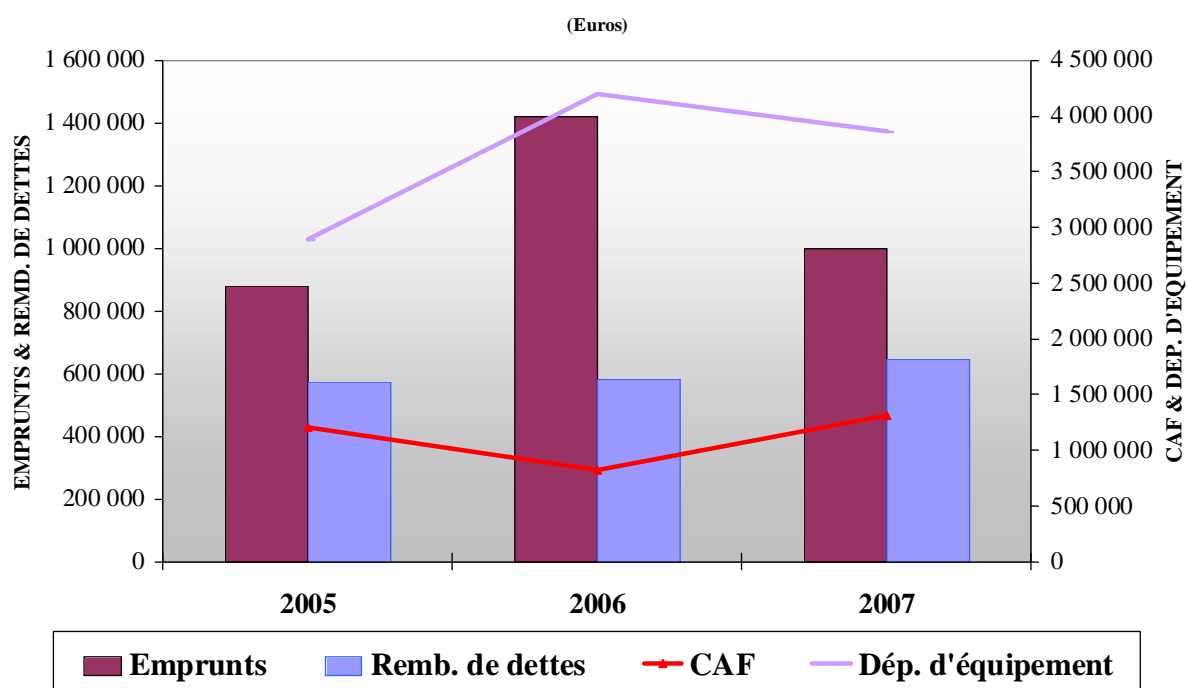
Il en résulte que la Taxe professionnelle est perçue par le groupement qui reverse aux 5 communes membres l'attribution de compensation et la dotation de solidarité au prorata des charges transférées.

Le dernier transfert de charges date du 1^{er} janvier 2007 et concerne le traitement des déchets ménagés et de la propreté.

La TEOM est, de ce fait, perçue par la CCBTA.

Les données comptables sont issues des comptes de gestion du Comptable et des fiches de situation financière des années 2005, 2006 et 2007 (fiches AEF).

PRINCIPAUX CONSTATS



La maîtrise des charges induite par le transfert de compétences doit être poursuivie. L'autofinancement ainsi dégagé n'a cependant pas suffi à financer les dépenses d'investissement.

Une pause dans les investissements paraît nécessaire pour permettre de reconstituer le fonds de roulement (FdR). En effet, le renforcement du haut de bilan couplé avec un suivi des créances donnera plus de souplesse dans la gestion de la trésorerie et permettra de consolider la situation financière de la commune.

I] LA FORMATION DE L'AUTOFINANCEMENT

A) Composantes des charges et des produits réels de fonctionnement

1°) Les charges diminuent de 6,4%

Les charges de personnel connaissent une augmentation de 123 059 € soit une progression de 4,3%.

Les achats et charges externes connaissent une baisse significative de 25,8 % principalement du fait des baisses sur les comptes suivants suite au transfert de compétence ordures ménagères:

- ❑ 611 Contrat de prestations de service avec des entreprises pour 239 103 €
- ❑ 617 Etude et recherche pour 42 549,33 €
- ❑ 615 Entretien et réparations pour 130 455 €

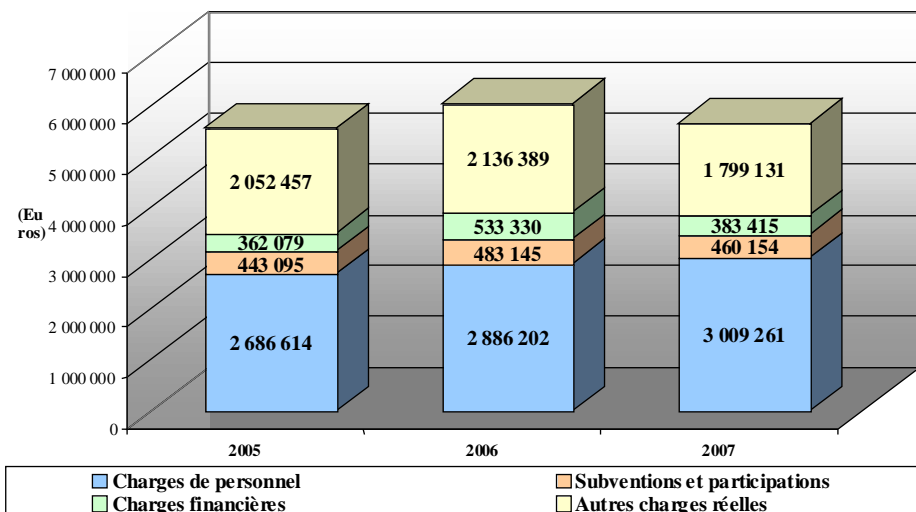
Les subventions et participations connaissent une baisse de 4,8 %.

Les charges financières connaissent une augmentation de 362 078 € en 2005 à 533 330 € en 2006 pour se rétablir à 383 415 € en 2007. La baisse de 28,1% entre 2006 et 2007 provient du mode de comptabilisation des ICNE en M14 à partir de 2006. Pour des raisons de technique comptable, les ICNE ont fait l'objet d'une reprise sur les résultats de clôture de l'exercice 2005 (- en investissement, + en fonctionnement) sans avoir recours en 2006 au mandat de contrepassation ce qui influe nécessairement sur le solde global du 66 (débit 66111 + 66112 sans crédit au 66112).

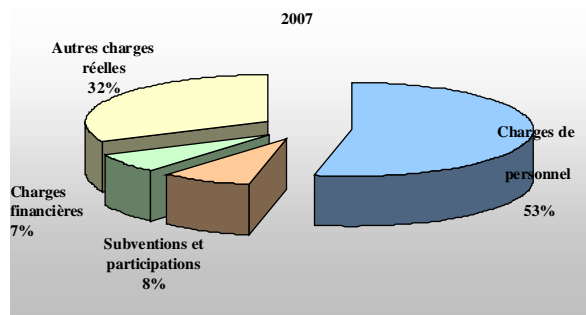
Les charges de personnels représentent 53 % du montant des charges soit un ratio de 493 € / h pour une moyenne régionale de 559 € (moyenne départementale 489 €).

Les charges financières pour leur part, représentent 7 % des charges réelles soit 63 €/h égal à la moyenne régionale.

Evolution des charges réelles (montant)

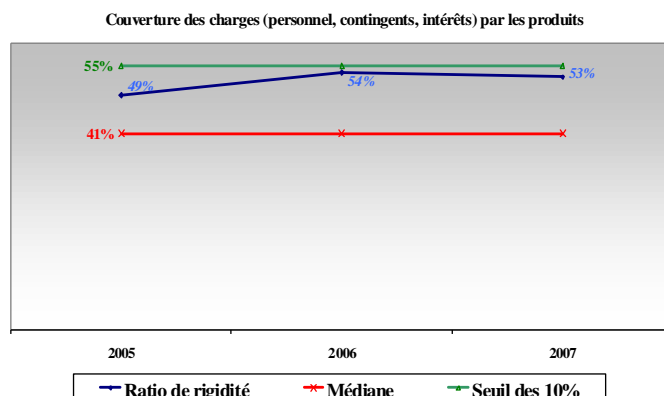


Structure des charges réelles



Ratio de rigidité

Le ratio de rigidité des charges structurelles (charges de personnel + contingent et participations + charges d'intérêts/ produit de fonctionnement CAF) se situe en 2007 à 53 %, proche du seuil des 10 %, ce qui le place en dessous du seuil critique mais reste à surveiller.



2°) Les produits progressent de 1,4 %

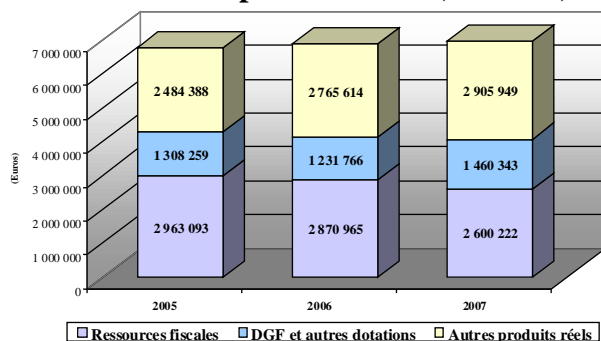
Les ressources fiscales baissent de 9,4 % ce qui correspond en partie à la perte de la TEOM (- 418 376 €) et à la baisse des versements de la CCBTA à la commune liés au transfert de compétence.

On constate, cependant, que les impôts locaux avec 1 679 441 € soit 275 €/h se situent très en dessous de la moyenne régionale à 499 €/h et que la DGF avec 655 372 € (+2,1% /2006) soit 107 €/h, se situe, également, en dessous de la moyenne régionale à 243 €/h. La dotation forfaitaire est étroitement liée à la population DGF qui s'établit à 5 006 habitants (cf. fiche individuelle DGF).

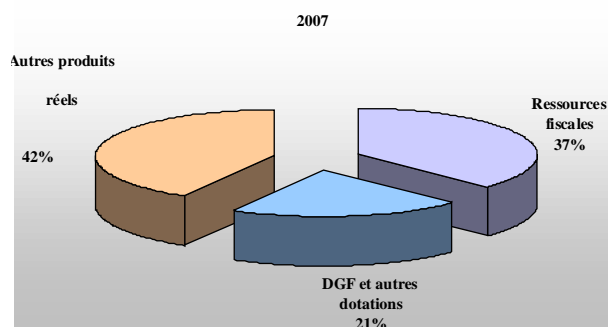
Les ressources fiscales constituent 37 % des produits réels et la DGF et autres dotations à 21%. La fiscalité est donc la principale ressource de la collectivité.

Les autres produits réels proviennent essentiellement de la location des carrières.

Évolution des produits réels (montant)



Structure des produits

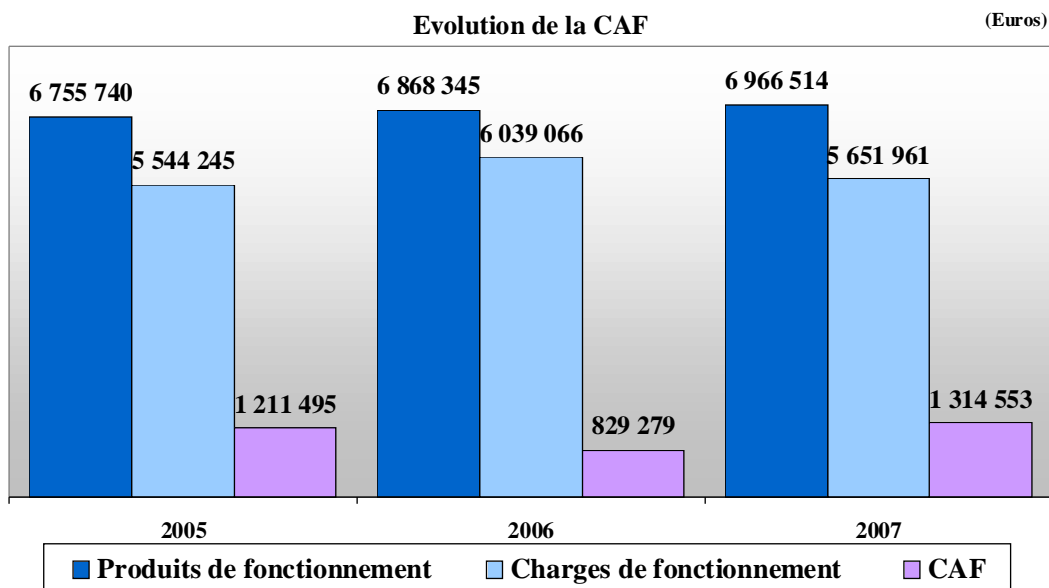


B) La Capacité d'autofinancement en hausse

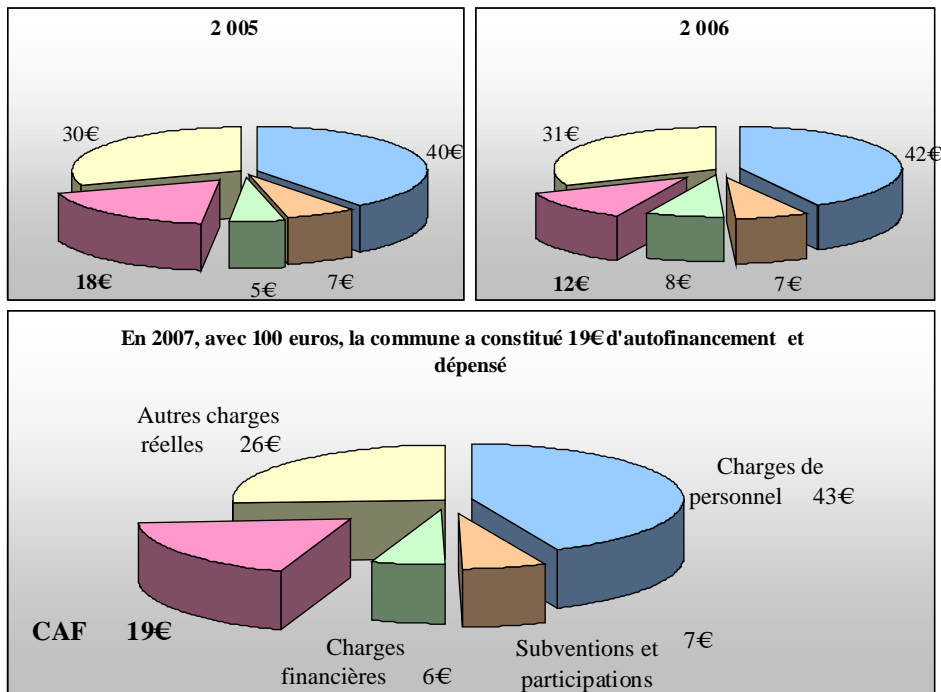
La Capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.

On constate une variation significative de la CAF de 58,5 % qui résulte de l'effet ciseaux entre l'augmentation des produits et la baisse des charges engendré par le transfert de compétence à la communauté de communes Terre d'Argence.

Evolution de la CAF



Utilisation des produits de fonctionnement



II) L'INVESTISSEMENT

L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, remboursements de dettes, autres...). Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la commune constitue des ressources (CAF, plus-values de cession, dotations et subventions, emprunts...). Le solde entre le total des ressources et le total des emplois représente la variation du fonds de roulement.

A) Le financement disponible

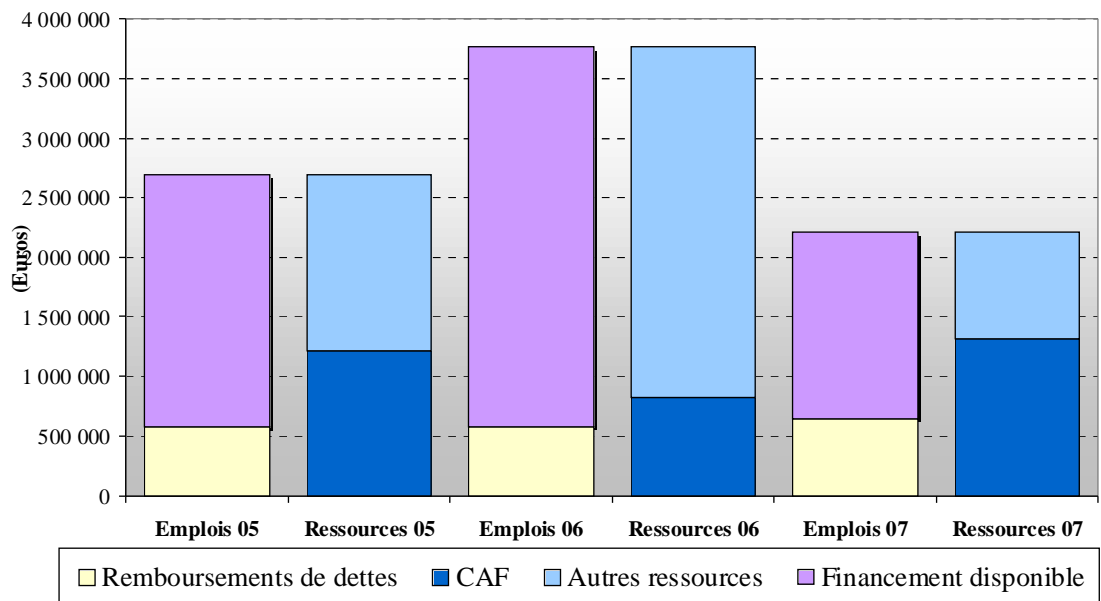
Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes.

La CAF d'un montant de 1 314 553 € permet de couvrir le remboursement de la dette qui s'élève à 646 951 € en 2007 soit une CAF nette résultante de 667 602 €.

Les autres ressources d'investissement de 895 233 € permettent de dégager un financement disponible de 1 562 835 €.

Il faut noter une baisse significative de 69,5 % des autres ressources d'investissement liée à une participation importante et exceptionnelle en 2006 de 1 346 227,82 de Rhône Durance Granulat relative au remboursement des travaux du rond point de la carrière sur la N113.

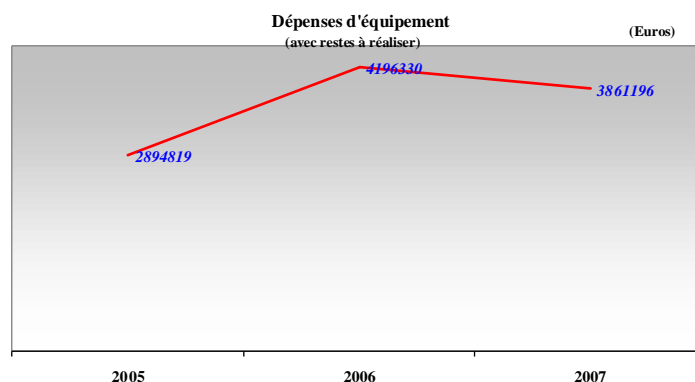
Formation du financement disponible



B) Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement restent élevées en 2006 (4 196 329 €) et en 2007 (3 861 197 €) qui représentent pour 2007 un ratio de 632 €/h pour une moyenne régionale de 464 €/hab.

Évolution des dépenses d'équipement

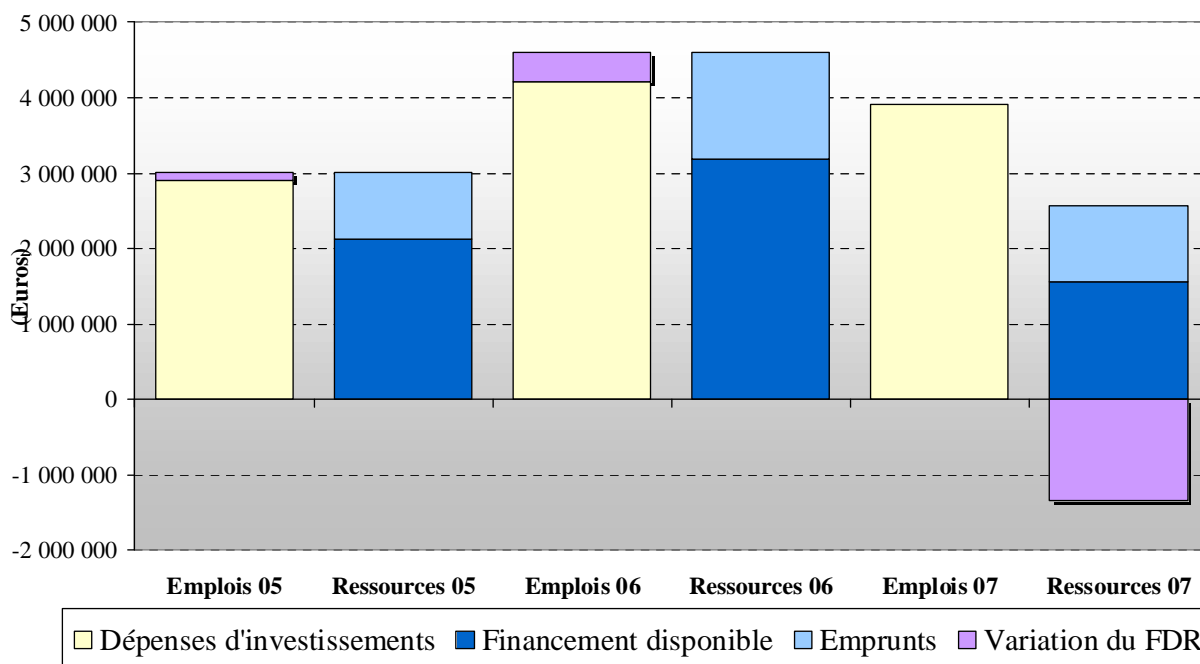


C) Le financement des investissements

Pour financer ses investissements, outre la CAF (1 314 553 € hors remboursement de la dette), la commune a eu recours en 2007 à l'emprunt pour un montant de 1 M €, ce qui représente 106 €/h pour une moyenne régionale de 258 €/h auquel il faut ajouter les autres ressources d'investissement pour 895 233 € soit un total de 3 209 786 €.

Les dépenses totales d'investissement s'élevant à 4 550 802 €, cela entraîne une variation du fond de roulement (FDR) négative de 1 341 016 €. La collectivité puise dans ses réserves en 2007.

Financement des investissements



III] EQUILIBRE DU BILAN

Le bilan décrit, à la clôture de l'exercice, l'ensemble du patrimoine que la commune a constitué d'année en année. Ce patrimoine comprend un 'actif' (total des biens immobiliers ou mobiliers, des créances et de la trésorerie) et un 'passif', total des moyens de financement que détient la commune (dotations, subventions, dettes...).

La mesure de l'équilibre financier de la commune s'effectue à travers trois grandeurs caractéristiques : le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie.

bilan en 2007

ACTIF	PASSIF	
Immobilisations 33 713 918	Subventions, dotations, réserves 25 858 598	
Stocks et créances 1 354 189	Dettes financières 8 515 363	FDR = 660 043
Trésorerie 274 692	Dettes fournisseurs, sociales 968 831	BFR = 385 358
	Trésorerie = FDR - BFR =	274 692

A) Le fonds de roulement

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation).

Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps.

Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

On constate un effondrement du fonds de roulement de - 67% qui l'amène à 660 043 € contre 2 001 060 € en 2006, ce qui représente 108 €/hab par une population de 6 109 habitants à comparer à 202 €/hab pour les communes de la strate comprise entre 5 000 et 9 999 habitants.

B) Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances plus stocks et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Une créance constatée, non encaissée génère un besoin de financement. A l'inverse, une dette pas encore payée vient diminuer ce besoin de financement. Le BFR traduit le décalage entre perception de recettes et paiement de dépenses.

Le Besoin en Fonds de roulement est positif à 385 357 € ce qui montre la nécessité de mettre en place une politique de recouvrement, en particulier concernant certains redevables. En effet, les titres émis à

l'encontre de SITA Sud (environ 1 100 000 €/an) sont pris en charge au cours de l'année et ne sont payés qu'en exercice N+1, ce qui occasionne au 31 décembre des restes à recouvrer importants. En outre au 31/12/07 , le compte 46711 présente un solde créditeur de 95 000 € qui correspond à des mandats d'emprunts à régulariser.

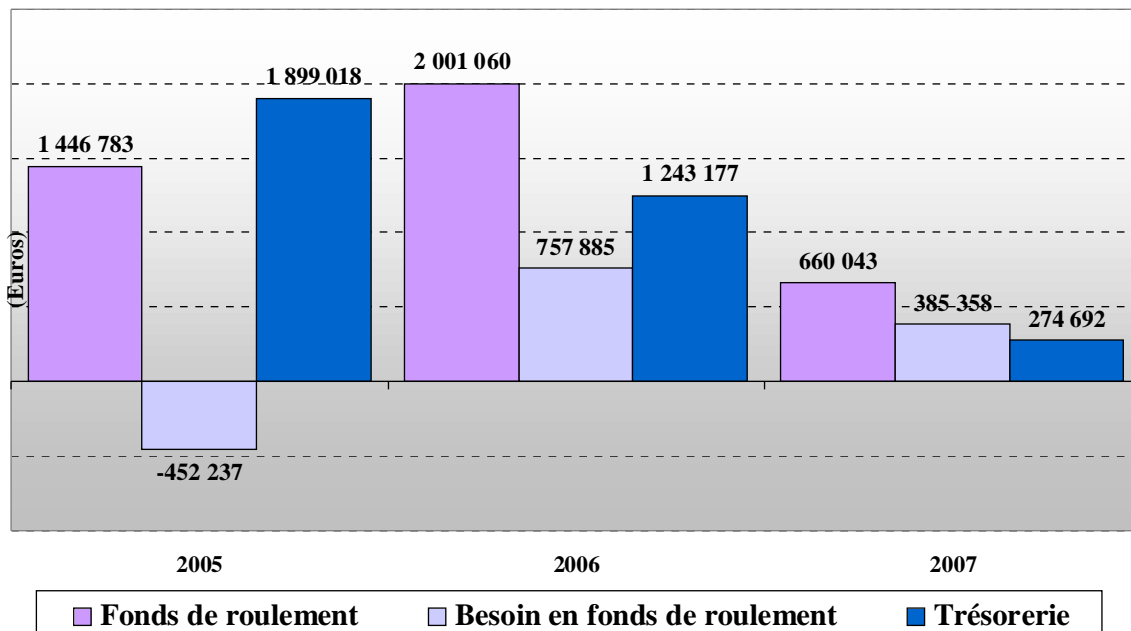
C) La trésorerie

La trésorerie du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement.

Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Au 31 décembre 2007 la situation de trésorerie est positive mais reste faible du fait de la diminution du fonds de roulement. Elle couvre seulement 18 jours de dépenses réelles de fonctionnement (trésorerie/charges réelles * 365).

Évolution des principaux éléments du bilan

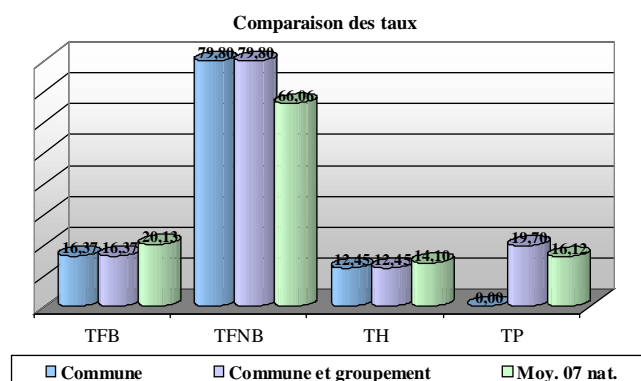
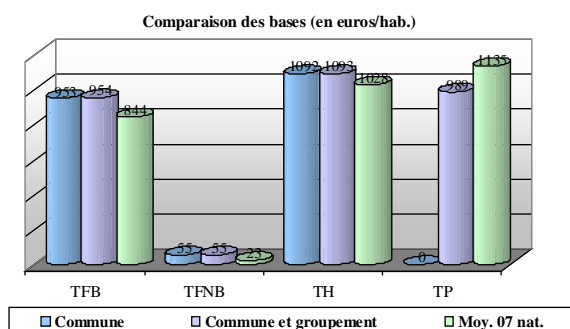
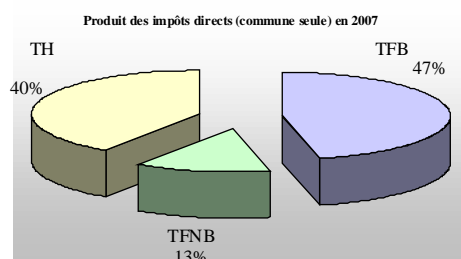
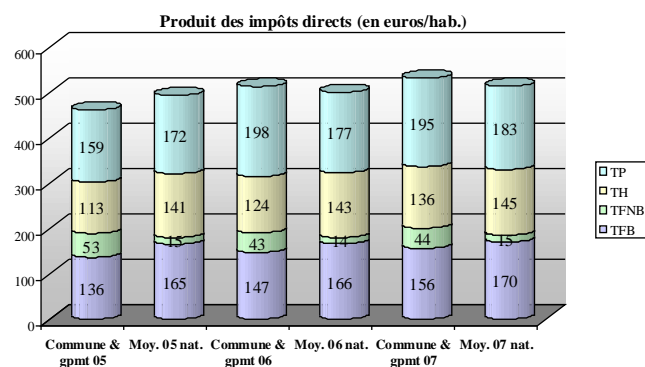


IV) MARGES DE MANOEUVRE

La commune pourra déterminer ses principales marges de manœuvre, soit en maîtrisant ses charges de fonctionnement, soit en augmentant ses produits (fiscalité directe) ou en ajustant sa politique d'endettement.

A) La fiscalité directe

Les bases des 3 taxes sont au dessus des moyennes régionales. Les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière bâtie se situe légèrement en dessous de la moyenne régionale. Seul le taux de TFNB est supérieur à 79,80 % (comparaison 2006).



La progression des produits fiscaux s'explique par le taux d'évolution annuel des bases entre 3 et 4% d'une part, une augmentation régulière des taux d'autre part.

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal

L'examen du coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (CMPF) permet d'évaluer la marge de manœuvre fiscale dont dispose la commune.

Le CMPF est le rapport entre le produit des impôts locaux et le potentiel fiscal calculé avec les taux moyens nationaux d'imposition (sans strate). Ce coefficient est comparé à la moyenne de la catégorie démographique de la commune (départementale, régionale et nationale). (Les strates correspondent à celles existantes dans la fiche AE2F).

$CMPF = \text{Produit des 3 taxes (communes)} / \text{Produit des bases communales par les taux moyens nationaux}$.

Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal calculé avec les taux moyens nationaux			
Pour la commune	moyenne de la catégorie démographique		
	Départementale	Régionale	Nationale
1,01	NS	0,96	0,92

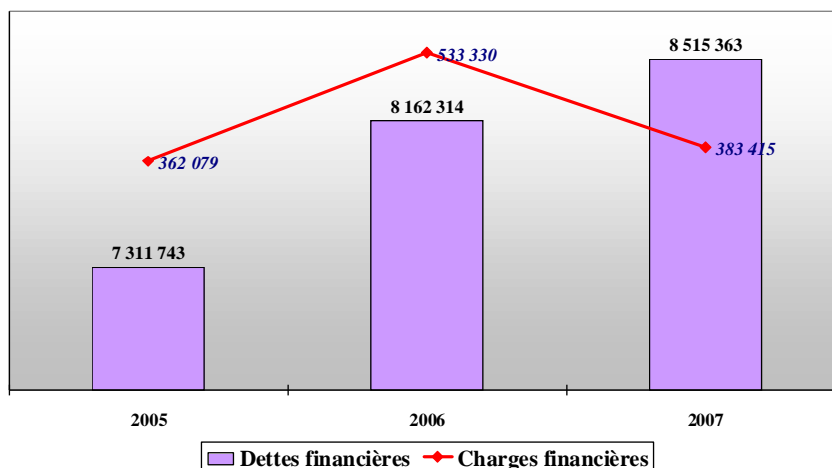
Plus le CMPF s'éloigne du 1 (>1), plus la pression fiscale sera forte.

Le CMPF mesure l'écart entre les recettes fiscales réellement encaissées par la commune et celles qu'elle encaisserait si elle appliquait les taux moyens d'imposition. Le ratio communal se situe entre les seuils de fragilité (0.884) et critique (1.105). Les marges de manœuvre sont, dans ce contexte, réduites.

B) Analyse de l'endettement

L'encours total au 31 décembre 2007 atteint 1 394 €/hab (6 109 hab) alors que la moyenne régionale est de 1512 € (strate 5000 à 9 999 hab). La commune a souscrit un emprunt de 1 000 000 en 2007 et de 1 419 000 € en 2006.

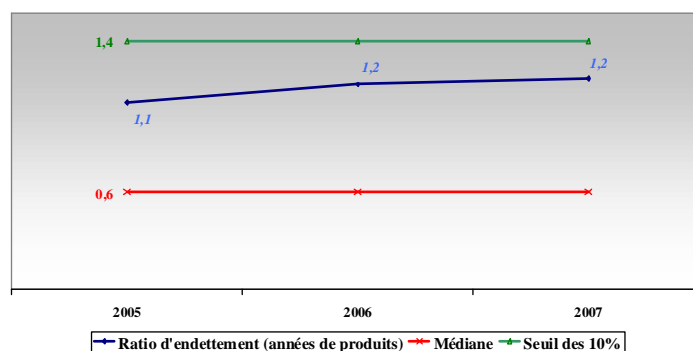
Évolution de la dette (Montant)



Ratio d'endettement

Ce ratio représente le poids de l'encours de la dette sur les produits de fonctionnement et donne le temps théorique qu'il faudrait pour solder la dette si l'ensemble des produits était consacré au remboursement en capital. Le ratio communal 2007, compris entre les seuils de fragilité (10.5 mois) et critique (1 an et 5 mois) nécessite une surveillance

Nombre d'années de produits nécessaire au remboursement de la dette



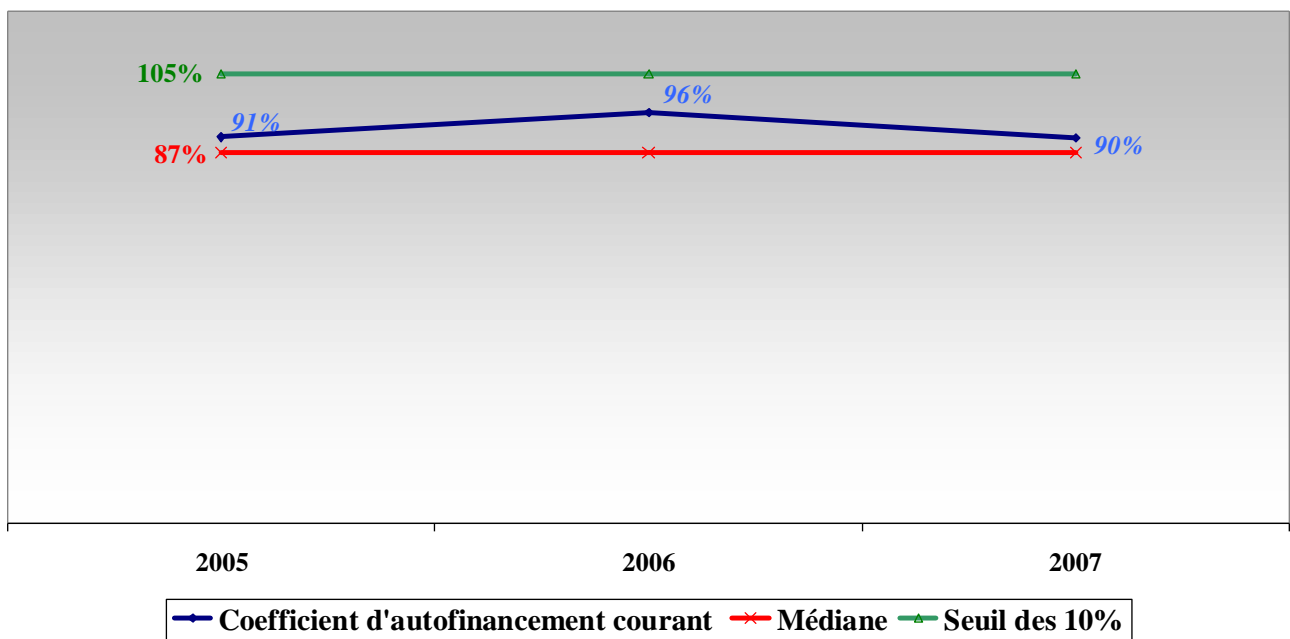
C) Le coefficient d'autofinancement courant

Le coefficient d'autofinancement courant (CAC) permet de mesurer l'aptitude de la commune à autofinancer ses investissements, après avoir couvert ses charges et les remboursements de dettes.

Un coefficient supérieur à 1 indique que la commune est incapable de faire face à ses remboursements de dettes avec son seul autofinancement.

Le renforcement de l'autofinancement sur 2007 et la diminution des charges conforte le CAC et le rapproche de la médiane.

Couverture des charges et des remboursements de dettes par les produits



LEXIQUE

Actif

A l'actif du bilan sont inscrits l'ensemble des biens du patrimoine (immobilisations pour leur valeur historique) ainsi que l'ensemble des éléments n'ayant pas vocation à y rester de manière durable (stocks, créances, trésorerie). L'actif immobilisé brut représente l'ensemble des immobilisations inscrites au bilan fonctionnel pour une durée supérieure à un an (dépenses d'équipement, titres de participations, opérations pour comptes de tiers). L'actif circulant désigne les stocks et créances qui se renouvellent au cours de l'exercice.

Annuité de la dette

L'annuité de la dette est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme pour les collectivités.

Autofinancement

(voir Capacité d'autofinancement)

Besoin en fonds de roulement (BFR)

Le BFR représente, à la fin d'un exercice comptable, l'excédent des crédits consentis aux redevables de la collectivité (restes à recouvrer) sur les crédits obtenus de ses créanciers (fournisseurs, État). Une créance crée un besoin de financement; la collectivité a constaté un produit, mais ce produit n'a pas encore été recouvré. A l'inverse, une dette génère une ressource; dans ce cas, la collectivité a effectivement enregistré une charge, mais celle-ci n'a pas encore été payée. Un BFR négatif constitue une ressource. En effet, cela signifie que les sommes non encore décaissées sont supérieures aux sommes non encore encaissées.

Bilan

Le bilan présente la situation patrimoniale de la collectivité à la date de clôture de l'exercice. Pour l'analyse financière, certaines rubriques du bilan sont reclassées afin de faire ressortir les grandeurs caractérisant la structure financière de la collectivité et d'apprécier son équilibre financier global.

Le bilan se présente sur deux colonnes: une colonne actif et une colonne passif. Il se découpe en trois grandes masses permettant de calculer trois grandeurs caractéristiques: les biens et financements à long terme (utilisés pour le calcul du fonds de roulement); l'ensemble des droits et obligations à court terme de la collectivité (calcul du besoin en fonds de roulement) et enfin la trésorerie dans son acception la plus large.

Capacité d'Autofinancement (C.A.F.)

Elle représente l'excédent des produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) sur les charges réelles de fonctionnement. La CAF permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

Capitaux et assimilés

Ce sont les fonds à disposition de la commune à long terme hors dettes financières (dotations, réserves, résultat de l'exercice, subventions d'investissement, opérations pour comptes de tiers...).

Charges de fonctionnement réels

En analyse financière M14, les charges réelles correspondent à des charges de fonctionnement qui donnent lieu ou donneront lieu à décaissement.

Financement disponible

Il représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes financières.

Excédent brut de fonctionnement (EBF)

Il correspond à l'excédent des produits courants sur les charges courantes. C'est la ressource fondamentale de la commune indépendante des produits et charges financières et exceptionnelles.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions d'investissements, les amortissements et provisions, les dettes financières à moyen long terme) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation).

Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps.

Produits de fonctionnement réels

En analyse financière M14, les produits réels correspondent à des produits de fonctionnement (hors cession d'actifs) qui donnent lieu ou donneront lieu à encaissement.

Réel

En analyse financière, la notion de réel diffère de celle d'encaissement ou de décaissement. Est considéré comme réelle, une opération qui a ou aura (au cours d'un exercice ultérieur) un dénouement en trésorerie.

Résultat de fonctionnement ou résultat comptable

Différence entre le total des titres et le total des mandats émis en classe 7 et 6 de la section de fonctionnement.

Trésorerie

C'est l'ensemble des liquidités disponibles en caisse ou au compte au Trésor et des valeurs mobilières de placement.

ANNEXES

- Fiches de situation financière AEF 2005, 2006, 2007.
- Tableau d'évolution des bases et des produits des 3 taxes de 2003 à 2007.
- Fiche de recensement INSEE 2006.
- Tableaux issus de l'application SAFRAN (aide à l'analyse) :
 - AF1a simplifié
 - AF2 simplifié
 - AF4 simplifié
 - AF5 simplifié
 - AF1A
 - AF2
 - AF3
 - AF5-1
 - AF5-2
- Tableaux OPALE (suivi de la dette) :
 - Répartition de la dette - situation au 31 décembre 2007
 - Extinction naturelle de la dette
 - Impact de la dette sur la Trésorerie